

Norme de certification environnementale de l'ACNOR

LES RECOMMANDATIONS DU PROJET PILOTE

Une quinzaine de producteurs porcins ont participé au projet pilote d'implantation de la norme préliminaire ACNOR relative à un système de gestion environnementale. Leurs recommandations ont été bien accueillies.

D'octobre 2002 à mars 2003, quinze entreprises porcines localisées dans différentes provinces canadiennes se sont engagées dans un projet pilote d'implantation de la norme préliminaire de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). Au Québec, quatre entreprises porcines volontaires ont participé à ce projet. Ce dernier visait à évaluer la faisabilité de l'implantation de la norme préliminaire, à quantifier le temps et les coûts d'implantation et à évaluer la faisabilité du processus d'audit. Au Québec, les audits ont été effectués par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Les recommandations rapportées par les producteurs porcins participant au projet pilote ont été accueillies de façon positive et constructive par les membres du comité technique de l'ACNOR, organisme responsable de l'élaboration de la norme relative à un système de gestion environnementale (SGE) en production porcine. Les recommandations des producteurs porcins et des auditeurs ont permis de modifier la norme préliminaire ACNOR afin de la rendre applicable et accessible à l'ensemble des producteurs porcins.

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PROJET PILOTE

Les principales recommandations rapportées par les producteurs porcins participants et les auditeurs se résument ainsi:

- réduire certaines exigences de la norme;
- simplifier le langage utilisé;
- clarifier et préciser le sens de certaines exigences afin d'éviter les interprétations;
- développer des outils d'accompagnement pour aider les producteurs dans l'implantation de la norme.

UNE VERSION FINALE EN ROUTE

Les recommandations mentionnées ci-dessus ont été intégrées dans une récente version transmise aux membres du comité technique de l'ACNOR. Selon la procédure établie par l'ACNOR, la norme finale devrait être disponible vers décembre 2003.

QUATRE PARTICIPANTS INNOVATEURS

La Fédération des producteurs de porcs du Québec remercie les quatre producteurs porcins pour leur participation à ce projet pilote. On reconnaît, à travers cette initiative, des leaders qui innovent constamment. Les producteurs qui ont participé à ce projet sont :

- Ferme J.P. Dion et Fils, Saint-Liboire
- Ferme Blackburn et Morin inc., Lac-à-la-Croix
- Ferme de l'Anse-à-Gilles, Cap Saint-Ignace
- Paul Lavoie et Fils inc., Saint-Pascal-de-Kamouraska